



Lettre du maire



Christophe Ferrari Maire de Pont de Claix Président de Grenoble-Alpes Métropole

TRAVAUX

Des aides pour améliorer votre logement

Chères Pontoises, chers Pontois

Grenoble-Alpes Métropole propose des aides pour la rénovation thermique des maisons individuelles et le remplacement des appareils de chauffage au bois. Nous avons constaté que les propriétaires n'avaient pas toujours conscience de l'existence de ces aides, ni de l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier.

Pour mieux vous informer, la Ville a recruté et formé quatre agents qui iront à votre rencontre ces deux prochains mois. En fonction de votre situation, ils vous présenteront les aides auxquelles vous avez droit pour le remplacement de votre appareil de chauffage, la rénovation thermique de votre logement ou la création d'une pièce de confinement (uniquement pour les logements concernés par le Plan de Prévention des Risques Technologiques de la plate-forme chimique).

La lutte contre la pollution de l'air est un enjeu majeur à l'échelle de notre territoire. Les appareils de chauffage au bois non performants représentent à eux seuls 45 % des émissions de particules fines sur notre territoire, et jusqu'à 75 % en période hivernale. Ils causent également une pollution de l'air intérieur particulièrement dangereuse. La Prime Air Bois, d'une valeur de 1 600€ (2 000€ pour les ménages les plus modestes), est accordée aux propriétaires qui remplacent leur appareil de chauffage au bois par un appareil plus performant et moins émetteur de particules fines. C'est donc un dispositif particulièrement utile. Utilisé dans les bonnes conditions, le chauffage au bois est un mode de chauffage écologique, qui s'appuie sur des ressources locales.

J'ai une conviction : la transition écologique doit bénéficier à tout le monde. Pour cela, ceux qui en ont besoin doivent être accompagnés. Les solutions déployées doivent bénéficier à la fois à notre environnement, à notre santé et à notre pouvoir d'achat.

La rénovation énergétique en est un bon exemple. Elle permet aux ménages de diminuer leur consommation, ainsi que leurs factures. Le programme Mur | Mur, dont les aides peuvent atteindre 11 500€ a été mis en place pour vous permettre de réaliser cet investissement dans de bonnes conditions, avec des artisans de confiance. À l'heure où les crises qui se déroulent sur le territoire européen renchérissent le prix de l'énergie, isoler nos logements apparaît de plus en plus important.

Concilier l'accompagnement des ménages, y compris les plus modestes, et la transition écologique, c'est l'objectif que nous poursuivons avec ces « Messagers de l'énergie et de la qualité de l'air ». Leur mission a démarré le 14 mars, pour une durée de deux mois. Ces quatre personnes, formées en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), feront du porte-à-porte pour répondre à vos questions. Elles auront également pour mission de faire remonter à la Ville et à la Métropole vos besoins, vos remarques.

Les enjeux climatiques sont l'affaire de tous. Face à ce défi vous pouvez compter sur mon engagement pour faire de la transition énergétique une réussite collective.

Christophe Ferrari Maire de Pont de Claix Président de Grenoble-Alpes Métropole



